

## **CONTRAT POUR L'ANNEE D'APPRENTISSAGE A PARIS (2009 - 2010)**

Entre l'Association « arts et bien-être »

[www.acupuncture-formation.com](http://www.acupuncture-formation.com)

[sophmarchand@wanadoo.fr](mailto:sophmarchand@wanadoo.fr) tel : 06 75 29 33 36 ou 01 42 29 30 02

et

M.....

adresse

téléphone

courriel

**L'enseignement** élaboré par le docteur Daniel LAURENT

Docteur en Psychologie Clinique – spécialisé en médecine chinoise

Fellow du College of Traditional Chinese Acupuncture (GB)

Diplômé de l'Université de Hwa Kang (République de Chine)

Formateur de l'acupuncture traditionnelle, ancienne et véritable, depuis 1978

Auteur d'ouvrages de référence en médecine traditionnelle chinoise

**est diffusé par Sophie MARCHAND, tradipraticienne**

### **Public concerné**

Toute personne qui ressent la vocation de soigner et, ayant une dimension humaniste, est prête à s'engager dans un processus de qualité.

Le nombre de participants admis à suivre les cours est limité.

Le niveau minimum requis pour aborder les cours est une sérieuse motivation.

Dans tous les cas, pour être accepté, il faut être entré en contact directement avec Sophie MARCHAND seule juge pour l'acceptation d'un candidat.

Un travail personnel important est indispensable après les séminaires.

### **Lieu des séminaires**

Paris

### **Rythme et méthode de travail**

Il nous est impossible d'indiquer avec précision le temps nécessaire à l'intégration personnelle des données d'un cours. Cela dépend des capacités intellectuelles et de la culture de chacun.

Ainsi le temps nécessaire quotidien à l'étude du contenu des cours est très variable. En effet, avec une bonne méthode d'apprentissage, vous pouvez faire en une heure ce que d'autres essayent péniblement de réaliser en dix heures ! C'est pourquoi, le système actuel qui érige le nombre d'heures de formation comme critère fondamental d'un apprentissage sérieux, n'est pas retenu par nous comme unique critère de qualité.

### **Certification**

Le contrôle est permanent. En fin d'année vous recevrez une attestation de stages.

Pour ceux qui ont assimilé les données indispensables, le passage en seconde ou troisième année est automatique.

Pour ceux qui ont suivi la totalité de la formation, après un examen, ils pourront recevoir notre certification (diplôme international).

Le voyage, le séjour et les frais de l'éventuel stage de trois semaines à Ho Chi Minh Ville (Vietnam) sont en sus. Renseignez vous des tarifs aériens, du prix et de la date exacte du prochain stage.

### **Participation financière pour l'année 2009 - 2010**

**Prix de la première année** : 8 séminaires, soit 16 journées/150 euros soit 2 400 euros

**Prix de la seconde année** : 9 séminaires, soit 18 journées/150 euros soit 2 700 euros

**Prix de la troisième année** : 8 séminaires, dont un de 3 jours, soit 17 journées/150 euros. Total : 2 550 euros

### **Modalités particulières**

Sauf en cas de force majeure dûment reconnue, toute année commencée est entièrement due.

Loi 90-579 du 4 Juillet 1990. L.920-13 : Dans le délai de dix jours à compter de la signature du contrat, le stagiaire peut se rétracter par lettre recommandée avec accusé de réception. Si par suite de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est empêché de suivre la formation, il peut résilier le contrat. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat. Aucune somme ne peut être exigée du stagiaire avant l'expiration du délai prévu à l'alinéa précédent. Il ne peut être payé à l'expiration de ce délai une somme supérieure à 30% du prix convenu. Le solde donne lieu à échelonnement des paiements au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation.

Signature du contrat (en double exemplaires)

Date, signature et mention "lu et approuvé"